

Acte de renouvellement de concession

Concession n° 5/30/25

Le maire de la commune de Corbas,

Vu la demande présentée par Mme REA Nicole domiciliée à Corbas (Rhône), 23 Avenue de la Villerme et souhaitant obtenir le renouvellement de la concession n°5/30/25.

Il est accordé une concession trentenaire au nom de Mme REA Nicole à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée.

Cette concession est accordée à titre de **renouvellement** pour une durée de trente ans prenant effet le 30 octobre 2021 et expirant le 30 octobre 2051.

La concession est accordée moyennant la somme de deux mille deux cent cinquante Euros, qui a été versée au trésor public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

Le 26 septembre 2024

Le maire

